



Marchés Publics de Travaux

Règlement de la consultation

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

Communauté d'Agglomération Bergeracoise

Domaine de la Tour - "La Tour Est"

CS 40012

24112 Bergerac

Correspondant :

Nom du responsable du service gestionnaire

Domaine de la Tour - "La Tour Est"

CS 40012

24112 Bergerac

Téléphone : 05-53-23-43-95

Objet du marché :

Reconstruction de 2 passerelles métalliques sur la V91 à Prignonrieux et au Fleix

MAPA n°CAB2026-020

La CAB rappelle l'obligation de
répondre à cette consultation
de manière dématérialisée sur le site
<https://demat-ampa.fr>

Les offres papiers ne sont plus acceptées

Date de remise des offres : 24 août 2026 à 12h00

SOMMAIRE

1. Objet de la consultation	3
2. Conditions de la consultation	3
2.1. Décomposition en tranches et lots.....	3
2.2. Durée du marché.....	3
2.3. Nomenclature.....	3
2.4. Étendue de la consultation	3
2.5. Cotraitance	3
2.6. Sous-traitance	4
2.7. Variantes.....	4
2.8. Délai de validité des offres	4
3. Présentation des candidatures et des offres.....	4
4. Visite sur site	5
5. Conditions de remise des plis	5
6. Sélection des candidatures et jugement des offres	6
7. Renseignements complémentaires et modification du dossier.....	7
7.1. Modifications apportées suite à une demande d'un candidat	7
7.2. Modifications apportées par le représentant du Pouvoir Adjudicateur.....	7
8. Procédures de recours.....	7
8.1. Instance chargée des procédures.....	7
8.2. Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours	7

RÈGLEMENT DE LA CONSULTATION

1. Objet de la consultation

Reconstruction de 2 passerelles métalliques sur la V91. Il s'agit de la reconstruction de la passerelle de l'impasse de la cale à Prignonrieux et de la reconstruction de la passerelle du moulin au Fleix.

Passerelle Prignonrieux

44°51'09.2"N 0°24'05.0"E (https://maps.app.goo.gl/vxaenSBbtXJuQdxu5?g_st=am)

Passerelle le Fleix

44°52'21.5"N 0°14'41.6"E (https://maps.app.goo.gl/T4WcZM9oJHDj6oyv6?g_st=am)

2. Conditions de la consultation

2.1. Décomposition en tranches et lots

Pas de décomposition par tranche ou lot

2.2. Durée du marché

La durée totale du marché est de 18 mois.

2.3. Nomenclature

La ou les classifications principales et complémentaires conformes au vocabulaire commun des marchés européens (CPV) sont :

Classifications principales
44114210-7 – pieux béton
45221113-7 – Travaux de construction de passerelles pour piétons

2.4. Étendue de la consultation

La présente procédure adaptée est soumise aux dispositions des articles R2123-4 du Code de la Commande Publique.

2.5. Cotraitance

Conformément à l'article R2142-19 du Code de la Commande Publique, les entreprises candidates peuvent se présenter sous la forme d'un groupement.

Les candidats peuvent présenter une offre, soit en qualité de candidat individuel, soit en qualité de membre d'un groupement. Ils ne peuvent pas cumuler les deux qualités.

Dans la mesure où cela est nécessaire pour la bonne exécution du présent marché public, lors

de l'attribution du marché public, l'éventuel groupement devra prendre la forme d'un groupement conjoint ou solidaire.

Dans le cas où le titulaire du présent marché public est un groupement conjoint, le mandataire du groupement est solidaire pour l'exécution du marché de chacun des membres du groupement.

2.6. Sous-traitance

La sous-traitance est autorisée dans les conditions des articles L2193-1 et R2191-1 et suivants du Code de la Commande Publique et de l'article 3.6 du CCAG

Dans l'hypothèse où le candidat souhaite faire une demande de sous-traitance lors du dépôt de l'offre, il veillera à remettre les documents suivants et à respecter le formalisme suivant :

Les documents attestant des capacités techniques, professionnelles et financières du sous-traitant listés à la partie « Présentation des offres » (pièces constituant la candidature).

La déclaration de sous-traitance disponible à l'adresse suivante complétée, datée, signée : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>

Dans l'hypothèse où le titulaire souhaite faire une demande de sous-traitance en cours d'exécution des prestations, le titulaire devra joindre les mêmes documents demandés ci-dessus.

2.7. Variantes

Le projet ne présente pas de variante et celles-ci ne sont pas autorisées

2.8. Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est fixé à 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

3. Présentation des candidatures et des offres

Les offres des concurrents seront entièrement rédigées en langue française et exprimées en EURO.

Si les offres des concurrents sont rédigées dans une autre langue, elles doivent être accompagnées d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté ; cette traduction doit concerner l'ensemble des documents remis dans l'offre.

1- Pièces de la candidature

A l'appui de leur candidature, les candidats doivent obligatoirement produire les éléments suivants :

- DUME ou imprimé DC1 (Lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses co-traitants) dans sa version mise à jour.
- Documents attestant des pouvoirs des personnes habilitées à engager le candidat (ex Kbis mentionnant le nom du signataire)
- Imprimé DC2 (Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement) dans sa version mise à jour, comportant les informations suivantes ou accompagnés des documents suivants :
 - Déclaration concernant le chiffre d'affaire global, réalisé au cours des trois derniers exercices disponibles ;

- Déclaration indiquant l'effectif du candidat et l'importance du personnel d'encadrement ;
- Liste des principales références effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé ;
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de contrats de même nature.

Les autres moyens de preuve des capacités techniques et financières sont admis.

Pour justifier des capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques sur lesquels il s'appuie pour présenter sa candidature, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par le pouvoir adjudicateur. En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités de cet opérateur économique pour l'exécution des prestations, le candidat produit un engagement écrit de l'opérateur économique.

2- Pièces constituant l'offre :

- l'Acte d'Engagement (A.E.),
- Le CCAP,
- Le CCTP signé et son annexe,
- Le Bordereau de prix Unitaire (BPU),
- Le DQE
- L'offre du titulaire, notamment le mémoire technique et les fiches techniques des matériels et matériaux,

4. Visite sur site

Les deux sites sont accessibles librement aux coordonnées suivantes :

Passerelle Prigonrieux

44°51'09.2"N 0°24'05.0"E (https://maps.app.goo.gl/vxaenSBbtXJuQdxu5?g_st=am)

Passerelle le Fleix

44°52'21.5"N 0°14'41.6"E (https://maps.app.goo.gl/T4WcZM9oJHDj6oyv6?g_st=am)

5. Conditions de remise des plis

Les offres doivent impérativement parvenir par voie dématérialisée.

La Communauté d'Agglomération Bergeracoise vous invite à anticiper la remise de votre dossier sur la plateforme dématérialisée. En effet, seules les offres remises dans les délais pourront être ouvertes après la date et heure limite de réception des offres.

Il est précisé que la plateforme horodate la réception de votre dossier à la fin de son téléchargement.

Les modalités de transmission des offres sont précisées dans les guides d'utilisation téléchargeables dans la rubrique aide du profil d'acheteur (<https://demat-ampa.fr>). Une assistance téléphonique est disponible au 01 76 64 74 02.

L'attention des candidats est attirée sur le fait que la transmission complète des plis doit être terminée avant la date et l'heure limites indiquées à la page de garde du présent document

Le candidat pourra transmettre une copie de sauvegarde sur support physique électronique dans le délai de dépôt des offres.

La copie sera présentée dans une enveloppe unique précisant « **Copie de sauvegarde – Marché CAB2026-.....** » et la mention "Ne pas ouvrir avant la commission d'ouverture des plis".

Adresse de remise de la copie de sauvegarde en Recommandé avec Accusé de Réception ou remis contre récépissé :

Communauté d'Agglomération Bergeracoise
Service Commande Publique
Domaine de la Tour- La Tour Est
CS 40012
24112 BERGERAC CEDEX

6. Sélection des candidatures et jugement des offres

Ce jugement sera effectué dans les conditions prévues aux articles R2152-1 et suivants du Code de la Commande Publique

Les critères retenus pour le jugement des offres seront les suivants :

- **1 : Prix : 35 %**

Note Prix = (Offre la moins-disante / Offre du candidat) × Nombre de points du critère prix (35 pts)

- **2 : Valeur Technique : 45 %**
 - Méthodologie d'exécution des travaux : 15 %
 - Description des moyens humains et matériel : 10%
 - Gestion des risques et sécurité : 10 %
 - Qualité et pertinence du mémoire technique : 10%
- **3 : adéquation moyens proposés/délais proposés : 15 %**
- **4 : Moyens pris en faveur de l'environnement : 5 %**

Après examen des offres, éventuelle régularisation des offres qualifiées d'irrégulières et/ou inacceptable, classement des offres, le Pouvoir Adjudicateur a prévu de recourir à la négociation avec les 3 premiers candidats du classement. Néanmoins le Pouvoir Adjudicateur se réserve la possibilité d'attribuer le marché public sur la base des offres initiales sans négociation.

L'offre la mieux classée sera alors retenue à titre provisoire en attendant que le candidat justifie ne pas relever d'un motif d'exclusion de la procédure de passation du marché.

7. Renseignements complémentaires et modification du dossier

7.1. Modifications apportées suite à une demande d'un candidat

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir leur demande via la plateforme de dématérialisation <https://demat-ampa.fr>.

Les réponses seront apportées dans les meilleurs délais via la même plateforme. Tous les candidats ayant téléchargé le DCE en seront informés.

Afin de permettre la transmission des renseignements à l'ensemble des concurrents dans le respect de principe d'égalité de traitement des candidats, il ne sera pas apporté de réponse aux demandes de renseignements reçues moins de 6 jours ouvrés francs avant la date limite de remise des offres.

7.2. Modifications apportées par le représentant du Pouvoir Adjudicateur

À tout moment de la consultation, le représentant du Pouvoir Adjudicateur se réserve la possibilité de reporter la date limite fixée pour la réception des offres.

Les dispositions ci-dessous sont applicables en fonction de cette nouvelle date.

Hors demande d'un candidat, le représentant du Pouvoir Adjudicateur se réserve le droit d'apporter au plus tard 5 jours ouvrés francs avant la date limite fixée pour la remise des offres, des modifications de détail au dossier de consultation. Ces modifications n'altéreront pas les éléments substantiels du marché. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir émettre aucune réclamation à ce sujet.

8. Procédures de recours

8.1. Instance chargée des procédures

Tribunal administratif de Bordeaux
9 Rue Tastet- BP 947
33063 Bordeaux Cedex
Tél : 05 56 99 38 00- Fax : 05 56 24 39 03
Courriel : greffe.ta-bordeaux@juradm.fr
Site web: <http://bordeaux.tribunal-administratif.fr/>

8.2. Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours

Voies et délais de recours dont dispose le candidat :

- Référé précontractuel prévu aux articles L 551-1 à L 551-12 du Code de Justice Administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat ;
- Référé contractuel prévu aux articles L 551-13 à L 551-23 du Code de Justice Administrative (CJA), et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R.551-7 du Code de Justice Administrative (CJA) ;
- Recours de pleine juridiction pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique conformément à l'arrêt du Conseil d'État n°358994 du 04/04/2014, Département du Tarn et Garonne.